



Mise en congès locataire sans accord de l'un des copropriétaires

Par Yass77

Bonjour,
ma femme à envoyé un recommandé de mise en congès de nos locataires sans que je sois informé et sans mon consentement. (nous sommes dans l'optique d'un divorce)

A t-elle le droit ? que dois-je faire pour me protéger dans l'immédiat face à cette situation pour laquelle je ne suis pas d'accord ?

Cdlit

Par yapasdequoi

Bonjour,

Quel motif a-t-elle mis pour ce congé ?
Votre répartition est-elle 50/50 ?

Vous pouvez prévenir les locataires de votre désaccord et les inviter à contester ce congé.